

Image not found or type unknown



pret d'argent a un enfant

Par **berlingo**, le 17/01/2010 à 14:10

bonjour

début 2009 j'ai prêté une somme d'argent a mon fils pour acquérir un bien immobilier.

j'ai déclaré cette somme au fisc par l'imprimé adéquat en précisant que le remboursement interviendrait sous 5 ans.

mon fils commence a me rembourser , et je voudrais savoir quelle est la marche a suivre .

dois je déclarer les sommes remboursées au fisc?

si oui par quel moyen ?

y a t il un imprimé spécial ; lequel? ou autre démarche?

merci pour vos lumières